FISCALITÉ

Fiscalité viticole : choisir le régime, valoriser les stocks et transmettre le domaine

Une exploitation viticole cumule des contraintes fiscales que les règles générales ne couvrent pas. Les stocks vieillissent sur plusieurs millésimes, les plantations s'amortissent sur des durées longues et les résultats varient fortement d'une récolte à l'autre. Cette journée traite le choix du régime d'imposition, les spécificités comptables et fiscales du vignoble puis la transmission du domaine. Les sept heures s'appuient sur des exploitations pratiquant l'élevage long et la vente directe, avec la question récurrente de la séparation du foncier et de l'exploitation.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Exploitants viticoles, experts-comptables et collaborateurs de cabinets agricoles, conseillers de centres de gestion, juristes ruraux et repreneurs de domaines.

PRÉREQUIS
Connaître les principes d'imposition des bénéfices agricoles et la comptabilité d'exploitation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Choisir le régime d'imposition adapté à la structure et à l'activité de l'exploitation
- Mesurer les conséquences d'une option pour l'impôt sur les sociétés
- Valoriser les stocks de vins en cours de vieillissement
- Appliquer les règles d'amortissement des plantations et du matériel de chai
- Préparer la transmission du domaine en distinguant le foncier et l'exploitation

03 Programme détaillé

M1 Cadre fiscal de l'exploitation viticole

- Choisir et tenir le bon régime
- Régimes d'imposition des bénéfices agricoles et conditions de passage
- Choix entre exploitation individuelle et société agricole
- Option pour l'impôt sur les sociétés et ses conséquences
- Pluriactivité et traitement des activités accessoires
- À retenir : Le choix du régime d'imposition engage l'exploitation sur plusieurs exercices et se prépare en amont.

M2 Stocks amortissements et lissage

- Traiter les spécificités du vignoble
- Évaluation des stocks de vins en cours de vieillissement
- Amortissement des plantations et du matériel de chai
- Dispositifs de lissage des résultats propres au secteur agricole
- Traitement des aides et des indemnités perçues
- Cas pratique : Valorisation des stocks d'une exploitation pratiquant un élevage long et incidence sur le résultat imposable.

M3 TVA commercialisation et transmission

- Sécuriser les flux et la sortie
- Régime de TVA applicable aux ventes de vin et aux prestations
- Traitement des ventes directes et des expéditions
- Transmission de l'exploitation et exonérations de plus-values
- Parts de groupement foncier viticole et portage du foncier
- Mise en situation : Préparation de la transmission d'un domaine familial avec séparation du foncier et de l'exploitation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr